

L'Abbé de Senones, est la partie des Bains ou Etuves dont les restes de l'Edifice découvert, laissent encore voir qu'il avoit occupé un grand espace de terrain. La description rapportée par Don Calmet est un peu trop succinète, mais assez bien faite, & il n'y manquoit peut-être pour éviter la méprise ou l'incertitude entre la description du *Sacellum* & celle de l'Etuve, que d'avoir dit, que la Chapelle dont le fondement appuyoit sur celle-ci, étoit celle de St. Pierre le-Vieux, tandis que c'étoit celle de St. Pierre-aux Images, qui touchoit au *Sacellum Diana*.

---

L'Auteur de cet *Essai de réponse*, dont la signature m'est indéchiffrable, l'accompagne d'une Lettre, par laquelle il me fait cinq demandes sur l'existence & le cours de la monoye de notre Pays de Luxembourg en proportion juste à celle de France. En lui répondant ici à la dernière de ses demandes seulement, il pourra développer aisément l'idée d'utilité qu'il me paroît s'être proposée de cette connoissance.

Il en est que depuis nombre d'années on reçoit dans notre Province de Luxembourg le Louis d'or dit vertugadin, fixé à 24 livres de France, pour 5 écus 1 escalin & 1 sol; l'Ecu aux lauriers pour 1 écu 2 escalins & 2 sols; les espèces de France moindres à proportion.

Sur ce pied l'Ecu de Luxembourg, qui est de 8 escalins, & l'escalin de 7 sols, fait 4 livres 13 sols 4 deniers de France; l'escalin 11 sols 8 deniers, le sol 20 deniers, le demi sol 10 deniers de France. Si l'espèce de France varie en prix, on se règle sur des Ordonnances de nos Souverains qui émanent à ce sujet, leurs Finances consultées.

*Avis*